

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU 19 Octobre 2021

**Membres présents :** JEANNEROD Bernard, DELBOS Michel, HIRN Jean-Claude, EQUOY Alain, MERCIER Richard, BARETTE David, BOUQUET Océane, CHOPARD Manon, GALMICHE Pauline, NARBAY Pascal.

**Membres absents :** THIEBAUD Vincent.

### **Approbation du Conseil Municipal du 06/08/2021**

Approuvé à l'unanimité.

### **Décisions prises par Monsieur le Maire par délégation :**

Facture DAMIDEAU pour 742€ (slow up)

### **N° 45/2021 : Devis Réfection lavoir fontaine vers aire de jeux et lavoir Ruelle de la maison commune**

#### **Annule et remplace délibération n° 43/2021**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'annuler la délibération n° 43/2021 suite aux nouveaux devis proposés pour la réfection du toit de la fontaine vers l'aire de jeux (62 m<sup>2</sup>).

#### Trois devis sont proposés pour la toiture :

L'entreprise SAS HANRYÉ Frères pour un montant de 11 043 € HT soit 13 251.60 € TTC. Devis n° DE00000331

L'entreprise ECHARD PIERRICK pour un montant de 12 031 € HT soit 14 437.20 € TTC. Devis n° DC445

L'entreprise SAS SIMONIN pour un montant de 12 036 € HT soit 14 443.20 € TTC. Devis n° 2021-581

#### Trois devis sont proposés pour la Réfection du lavoir fontaine vers aire de jeux :

L'entreprise SAS HANRYÉ Frères pour un montant de 3 140 € HT soit 3 768 € TTC. Devis n° DE00000331

L'entreprise ECHARD PIERRICK pour un montant de 5 700 € HT soit 6 840 € TTC. Devis n° DC445

L'entreprise SAS SIMONIN pour un montant de 4 200 € HT soit 5 040 € TTC. Devis n° 2021-581

#### Trois devis sont proposés pour la Réfection du lavoir Ruelle de la maison commune :

L'entreprise SAS HANRYÉ Frères pour un montant de 4 080 € HT soit 4 896 € TTC. Devis n° DE00000331

L'entreprise ECHARD PIERRICK pour un montant de 3 975 € HT soit 4 770 € TTC. Devis n° DC445

L'entreprise SAS SIMONIN pour un montant de 3 320 € HT soit 3 984 € TTC. Devis n° 2021-581

Après délibération, le Conseil Municipal vote le devis de l'entreprise SAS HANRYÉ Frères d'un montant de 21 915.60 € TTC pour réalisation des travaux en 2022 à l'unanimité des membres présents.

### **N° 46/2021 : Devis réfection croix**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la réfection des croix Rue de Thieffrans, Rue de Bonnal, Rue de Vesoul et Rue de L'église.

#### Trois devis sont proposés :

L'entreprise SAS HANRYÉ Frères pour un montant de 7 900 € HT soit 9 480 € TTC. Devis n° DE00000336

L'entreprise ECHARD PIERRICK pour un montant de 11 460 € HT soit un 13 752 € TTC. Devis n° DC0446

L'entreprise SAS SIMONIN pour un montant de 8 300 € HT soit 9 960 € TTC. Devis n° 2021-582

Après délibération, le Conseil Municipal vote le devis de l'entreprise SAS HANRYÉ Frères pour réalisation des travaux en 2022 à l'unanimité des membres présents.

### **N° 47/2021 : Demande de subvention travaux réfection fontaine lavoir et croix**

#### **Annule et remplace délibération n° 44/2021**

Monsieur le Maire est autorisé à effectuer les dossiers de demande de subventions concernant les travaux de réfection des fontaines lavoirs et des croix auprès de différents financeurs :

- Le GAL du Pays des 7 Rivières au Fond Européen LEADER, le Département et la DETR.

### **N° 48/2021 : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

La commune est volontaire pour adopter la nomenclature M57 au 01/01/2023. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents et autorise le Maire à des managements de mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles.

#### **N° 49/2021 : Recensement population 2022 (du 20 janvier au 19 février 2022). Nomination Agent recenseur et rémunération**

Monsieur le Maire propose la candidature de Mme PICHON Marie-Pierre suite au courrier reçu manuscrit.  
Son contrat de travail débutera début janvier 2022 et prendra fin au 19 février 2022 (journées de formation comprises).  
La rémunération proposée est de 500 € net pour cette activité.  
Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

#### **N° 50/2021 : Chemin forestier de Vallerois le Bois. Délibération de principe**

Monsieur BRUSTEL, garde forestier de notre commune présente la proposition de création d'un chemin forestier partagé par les communes de Vallerois le Bois, Dampierre sur Linotte et Chassey-les-Montbozon.  
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition et attend un débat sur le coût de l'opération.

#### **N° 51/2021 : Etat d'assiette 2022**

Monsieur BRUSTEL, garde forestier de notre commune présente l'état d'assiette 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- A) Approuve l'assiette des coupes de l'exercice 2022 dans les parcelles de la forêt communal n°1r, 23r,11af,33aj,10af et 41af.
- B) Décide :
  - 1) De partager, non façonné, aux affouagistes le bois de chauffage dans les parcelles n° 1r,23r,11af,33aj et 10af et en demande pour cela la délivrance.
  - 2) De vendre sur pied en bloc les produits de la parcelle n° 41af.
- C) Fixe les conditions d'exploitation suivantes pour l'affouage délivré non façonné :
  - 1) L'exploitation du bois d'affouage délivré sur pied ou non façonné dans la forêt communale sera réalisée par les affouagistes eux-mêmes et après partage, sous la responsabilité des trois garants dont les noms et signatures suivent :
    - 1<sup>er</sup> garant : M. NARBÉY Pascal, conseiller
    - 2<sup>ème</sup> garant : M. MERCIER Richard, conseiller
    - 3<sup>ème</sup> garant : M. THIEBAUD Vincent, conseiller
  - 2) Délais d'exploitation : pour l'affouage le délai est fixé au 31 octobre 2022.  
Faute par les affouagistes de respecter les délais ou conditions, ils seront considérés comme ayant renoncé à leur droit pour cet exercice, et la commune disposera librement des produits.

#### **N° 52/2021 : Rapport d'activité 2020 CCPMC**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité 2020 de la CCPMC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimés accepte le rapport d'activités 2020 de la Communauté de communes du Pays de Montbozon et du Chanois.

#### **N° 53/2021 : Modernisation outils informatique**

Monsieur le Maire propose le devis de La Souris Design N° 2110009D concernant la modernisation des outils informatique.  
Scan : 103€ HT, NOTBOOK : 705 € HT, Souris : 12.50 € HT, MICROSOFT : 83.33 € HT, Ecran 24'' : 144.17 € HT, un projecteur OPTOMA 673 € HT.

Le Conseil Municipal accepte une partie du devis proposé ci-dessus mais refuse le système de vidéo conférence 360° d'un montant de 1023 € HT.

#### **N° 54/2021 : Vente terrain parcelle AB151**

**Annule et remplace délibérations n° 31/2021 et 36/2020.**

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire d'annuler les deux délibérations prises concernant la vente de la parcelle AB151 suite au métrage du cabinet DELPLANQUE en date du 19 mai 2021.

**Lot 1 : 1014 m<sup>2</sup> (vente Barette) constructible à 15€/m<sup>2</sup> soit 15 210 €**

**Lot 2 : 2221 m<sup>2</sup> (vente Pichon/CHAIGNEPAIN) réparti : 890 m<sup>2</sup> constructible à 15€ /m<sup>2</sup> soit 13 350 €**

1331 m<sup>2</sup> non constructible à 3€/m<sup>2</sup> soit 3993 €

**Total LOT 2 : 17 343 €**

Après délibération, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

#### **Décision Modificative n°1. Budget commune**

Chapitre 011 et Chapitre 70 : + 5 000 €

Après délibération, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

**Accord sur principe pour indemniser Loïc MOUGIN**

**Rhizosphère**

Tonte prévue le 29 octobre : Richard MERCIER, Alain EQUOY, Jean-Claude HIRN, Pascal NARBÉY, Bernard JEANNEROD.

**Cérémonie du 11 Novembre**

La commémoration du 11 Novembre aura bien lieu dans le respect des gestes barrières. Monsieur le Maire vous précisera les conditions ultérieurement.

**Repas des anciens**

Repas de la municipalité à programmer. Revoir date, certainement Janvier 2022.

**Vœux du Maire**

Les Vœux du Maire auront lieu le 14 janvier 2022 à 20h00

**Affouage**

L'appel aux affouagistes potentiels va être fait très prochainement. Coupe N° 8 et 9

**Mégots de cigarette**

Rappel de civilité : Des mégots de cigarette sont régulièrement retrouvés dans le périmètre autour de l'école.

**Cimetière**

Rappel propreté du cimetière : Vous devez reprendre vos fleurs fanées et pots plastique

**Film Gallo-Romain**

Présentation par Monsieur HIRN du film gallo-romain en fin de Conseil

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15**